

La France, le Canada et l'émergence du Québec sur la scène internationale. L'affaire de Libreville (1967-1968)

Frédéric Zoogones

Les premiers contacts entre le Québec et la France datent du XIX^e siècle. En 1882, le gouvernement québécois nomme un agent général du Québec à Paris, montrant ainsi sa volonté d'être représenté à l'étranger. Hector Fabre a pour mission de développer les relations économiques et financières entre la France et le Québec. Même s'il est en poste à Paris en tant que *agent of the Canadian government in France*, ce sont bien les relations franco-québécoises qui lui importent avant tout. Ce fait ne doit pas pour autant masquer la réalité. De la fin du XIX^e siècle et jusqu'en 1960 « entre la France républicaine et le Québec ultramontain s'installe un divorce idéologique qui n'est guère propice au rapprochement ¹ ». Le Québec ferme finalement son agence à Paris en 1912. Selon Louise Beaudoin, les Français sont de moins en moins présents dans la vie politique et économique québécoise au moment où la « Belle province » tend à se « continentaliser » ². Plus encore, les gouvernements de monsieur Duplessis de 1936 à 1939 et de 1952 à 1960 mettent fin à toute forme de représentation du Québec à l'étranger. C'est l'arrivée des libéraux au pouvoir, en la personne de Jean Lesage, qui permet les retrouvailles de la France et du Québec. Jean Lesage est Premier ministre du Québec de juillet 1960 à août 1966 et est considéré comme le père de « la Révolution tranquille ». Cette expression désigne une période pendant laquelle le Québec entre dans un processus de modernisation accélérée de son économie et de sa société, mais aussi une époque au cours de laquelle se renouvelle son identité nationale. C'est dans ce contexte que les relations franco-québécoises connaissent un développement sans précédent. La visite du Président Charles de Gaulle au Québec vient couronner cette fructueuse coopération. Son « Vive le Québec libre (!) » prononcé du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal le 24 juillet 1967, révèle au monde l'existence du Québec mais suscite parallèlement l'effroi d'Ottawa. Pour le gouvernement fédéral, la France s'ingère dans les affaires internes du Canada et souhaite voir émerger un Québec indépendant³. L'affaire de Libreville vient compliquer davantage des relations triangulaires déjà difficiles.

¹ Jean Hamelin, « Québec et le monde extérieur 1867-1967 », *Annuaire du Québec 1968-1969*, p. 8.

² Louise Beaudoin, « Origines et développement du rôle international du Gouvernement du Québec », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1977, p. 448.

³ Concernant le voyage de Charles de Gaulle en 1967, il faut se reporter à Maurice Vaïsse, *La grandeur, politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998, p. 648-670.

Le ballet des hommes politiques

Les Québécois sont à la manœuvre

Loin de se contenter de développer des relations toujours plus étroites avec la « mère-patrie », le Québec exprime le désir de s'insérer pleinement dans le monde francophone, en devenant un acteur à part entière de cette « vaste entreprise culturelle » qu'est la francophonie ; un désir contesté par Ottawa. En fait, l'éventuelle participation du Québec à la conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays francophones à Libreville en février 1968 a pour but de poser un précédent politique, qui mettrait le Québec en position de force pour revendiquer de nouveaux droits dans le champ sensible des relations internationales⁴. En fait, la « Belle province » estime que ses compétences internes ont un prolongement « naturel » sur la scène internationale. Cette doctrine politique a été formalisée pour la première fois par Paul Gérin-Lajoie, ministre québécois de l'Éducation en 1965. Au nom du Québec, le ministre signe avec la France deux ententes sur l'Éducation et la Culture en 1965 ; actes politiques qui montrent la volonté du Québec d'exister sur la scène internationale. Deux ans après, c'est cette même ambition qui amène Claude Morin (ministre québécois des Affaires intergouvernementales) à rencontrer l'ambassadeur de France au Canada, François Leduc, à propos de la conférence de Libreville⁵, pour lui confier que le Québec souhaite être invité directement ; ce dernier n'accepterait pas une invitation passant par les canaux fédéraux⁶. François Leduc rassure les Québécois : c'est la France qui « inspire le Gabon et elle est prête à jouer le jeu québécois que le Canada le veuille ou non⁷ ». Au cours du voyage d'Alain Peyrefitte dans la « Belle province », en septembre 1967, Daniel Johnson (Premier ministre du Québec du 16 juin 1966 au 26 septembre 1968) et Marcel Masse avaient déjà émis le souhait du gouvernement québécois d'être invité directement à la conférence de Libreville pour « conforter la position internationale de la province⁸ ». Si Daniel Johnson se montre vivement intéressé par cette opportunité, Marcel Masse semble être plus qu'enthousiasmé. Jean-Guy Cardinal, ministre québécois de l'Éducation, est aussi vu comme un « fervent nationaliste⁹ » et entend que la « Belle province » se fasse inviter directement.

⁴ En février 1968, se tient une conférence constitutionnelle au Canada pour réfléchir sur la refondation de la Constitution canadienne.

⁵ Il s'agit d'une conférence réunissant les ministres de l'Éducation nationale des États francophones d'Afrique et de Madagascar et de la France.

⁶ Archives du Québec. Fonds André Patry. Cote P88. 2 0 002 16-05-002B-01 : affaire du Gabon. Propos tirés d'une lettre de Claude Morin au Premier ministre du Québec Daniel Johnson, datée du 22 décembre 1967.

⁷ Archives du quai d'Orsay. Série Cabinet ministériel. Sous-série Couve de Murville (1958-1968). Volume 404.

⁸ *Idem*. Lettre d'Alain Peyrefitte à Maurice Couve de Murville.

⁹ Archives du Quai d'Orsay. Série Cabinet ministériel. Sous-série Couve de Murville (1958-1968). Volume 404. Propos de l'ambassadeur de France François Leduc, relevés dans son télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères le 18 septembre 1967.

Les Fédéraux répliquent

A Paris, les responsables politiques pensent qu'une entente Ottawa-Québec sur la participation de la province à une conférence internationale est possible. En effet, André Bettencourt, qui est secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération d'avril 1967 à mai 1968, rencontre Jules Léger, ambassadeur du Canada en France, le 13 décembre 1967¹⁰. Ce dernier exprime le souhait du Canada d'y être représenté avec un Québec qui serait à la tête de la délégation. Il assure que les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont en pourparlers pour se mettre d'accord sur la façon dont le Canada serait représenté. Il informe André Bettencourt que Lester Pearson, Premier ministre du Canada, a écrit à Daniel Johnson le 1^{er} décembre 1967, pour lui proposer un accord¹¹. Une délégation représentant tout le Canada devrait aller à la conférence. Bien entendu, en raison du caractère de cette réunion, réunissant des pays francophones, le Premier ministre canadien explique que le Québec aurait le droit légitime de présider cette délégation, de parler en son nom sur des questions purement techniques. Ottawa se réserverait le droit de s'assurer que les questions traitées sont conformes à la politique étrangère du Canada¹². André Bettencourt fait remarquer que « si une telle solution rencontrait l'agrément du Québec, elle ne soulèverait pas d'objection »¹³. En fait, les discussions entre Daniel Johnson et Lester Pearson sont au point mort. L'ambassadeur français qui est en contact avec Jean-Guy Cardinal nous livre sa version des faits : le gouvernement du Québec oppose une fin de non-recevoir aux propositions d'Ottawa. Le but du gouvernement québécois est clair : poser un précédent qui lui permettrait d'obtenir le prolongement international de ses compétences internes. C'est la position défendue par la « Belle province ». Selon l'ambassadeur français, le Québec veut être invité directement. Le gouvernement « insiste beaucoup sur la forme, donc sur les retombées médiatiques et politiques de cette invitation¹⁴ ».

Mais les Français ont fait leur choix

Même si le gouvernement français se montre soucieux de voir le conflit Ottawa-Québec s'apaiser, il est prêt à soutenir la démarche du Québec. Certes, Maurice Couve de Murville, n'est pas favorable à une telle entreprise. Ayant une vision traditionnelle des rapports interétatiques, il souhaite éviter tout heurt avec le gouvernement central du Canada. En revanche, pour Charles de Gaulle, « il faut ouvrir le Québec sur le monde. Le seul moyen d'exister pour un peuple, c'est d'entrer de plain-pied dans le concert des nations¹⁵. » Dans ce sens, Jean Chapdelaine,

¹⁰ Archives du Quai d'Orsay. Série Cabinet ministériel. Sous-série Couve de Murville (1958-1968). Volume 404.

¹¹ Archives nationales du Canada. Fonds Lester Bowles Pearson. Cote MG26. N11. Volume 246. Dossier 363-B : Quebec foreign policy (1964-1967 ; 1967-1968).

¹² Archives nationales du Canada. Fonds Lester Bowles Pearson. Volume 247. Dossier 363-B : Quebec foreign policy (1967-1968). Lettre de Pearson à Johnson datée du 1^{er} décembre 1967.

¹³ Archives du Quai d'Orsay. Série Cabinet ministériel. Sous-série Couve de Murville (1958-1968). Volume 404.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ Propos rapportés par Alain Peyrefitte, dans Alain Peyrefitte, *C'était De Gaulle*, vol. 3, Paris, Fayard, 2000, p. 354.

délégué du Québec à Paris, et Daniel Jurgensen, directeur d'Amérique au Quai d'Orsay, travaillent de concert pour que tout se déroule conformément aux vues du Président français. Pour la France, l'affaire est entendue. Le Québec sera invité à Libreville car selon les propos même du président de la République : « Il y a lieu d'aider le Québec à participer à la conférence de Libreville ; par contre, Ottawa n'y serait pas actuellement désirable¹⁶. » Ce dernier n'est pas le seul à avoir pris position en faveur du Québec. Un groupe d'hommes connu sous le nom de « lobby pro-québécois » partage les vues du Général. Ce sont essentiellement des hauts fonctionnaires qui ont leurs entrées dans les différentes institutions françaises. Ce lobby n'est pas une organisation intégrée menant des actions concertées. En fait, chaque membre du lobby contribue ponctuellement, de son propre chef, à donner une réponse française aux demandes québécoises. De concert avec l'Elysée, ces hommes sont gagnés à la cause québécoise et ont un même but : préparer et amener la Québec à la souveraineté totale¹⁷. Au sein de ce lobby, on trouve entre autres :

- René de Saint-Légier, ancien énarque et conseiller diplomatique à l'Elysée. C'est par ce québécois convaincu que Bernard Dorin, conseiller d'Alain Peyrefitte et aujourd'hui ambassadeur de France, transmet à Charles de Gaulle des notes de synthèse sur l'évolution du Québec. Nul doute que ces « papiers » ont joué un rôle non négligeable dans l'évolution de la pensée du Général.

- Gilbert Pérol, chargé de presse à l'Elysée. Ses contacts permanents avec le président de la République lui permettent d'informer les autres membres du lobby de la position de De Gaulle.

- Xavier Deniau, ancien ministre et député du Loiret. « Entièrement acquis à la cause du Québec, en faveur duquel il exerce son influence dans les milieux politiques de la capitale française¹⁸ », il est en charge de la coopération culturelle et technique à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il est membre fondateur de l'association France-Québec.

- Philippe Rossillon, ancien énarque. Il est le rapporteur du Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française, créé en 1966. Défenseur avant toute chose de la cause nationale française, il épouse, sur le tard, la cause du Québec.

- Bernard Dorin, ancien conseiller d'Alain Peyrefitte, n'hésite pas à diffuser les conceptions pro-québécoises au sein de la haute fonction publique. Il joue un rôle de premier plan dans la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

- Daniel Jurgensen, directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères, chargé des relations avec le Canada et par conséquent avec le Québec, « son intelligence, son patriotisme et sa foi en faisaient l'un des membres les plus efficaces du groupe¹⁹. »

C'est autour du Général que ces hommes ont travaillé à l'émergence d'un Québec indépendant. A ce titre, au Quai d'Orsay, c'est Daniel Jurgensen qui envoie

¹⁶ *Idem*, p. 372. Note présidentielle du 27 décembre 1967.

¹⁷ L'auteur s'est entretenu sur le sujet avec Bernard Dorin, membre du lobby pro-québécois.

¹⁸ Bernard Dorin, « Un combat de quarante ans pour la cause du Québec », dans *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n°7, printemps 1997, Québec, p. 27.

¹⁹ *Idem*.

une note aux ambassades des pays d'Afrique francophone leur informant que la France appuie le désir du Québec de participer à la conférence de Libreville et leur demandant de « s'informer à la première occasion des sentiments, à cet égard, du gouvernement auprès duquel ils sont accrédité²⁰ ». Dans cette même note, il est écrit : « Au cas où vos interlocuteurs s'inquiéteraient du partage des responsabilités entre Ottawa et Québec, vous pourriez indiquer que nous connaissons de source sûre l'accord des autorités fédérales à ce que le Québec représente dans de telles réunions l'ensemble des éléments francophones du Canada²¹. »

Ainsi, on peut constater que Paris n'hésite pas à court-circuiter Ottawa pour faire-valoir et soutenir la position du Québec. Sans avertir le ministère des Affaires extérieures au Canada, une lettre d'invitation, rédigée par Bernard Dorin, est libellée à l'ordre du ministère des Affaires étrangères du Québec et invite directement le ministre québécois de l'Éducation nationale, Jean-Guy Cardinal, à la conférence de Libreville devant se dérouler du 5 au 10 février 1968, en présence de la France et d'une quinzaine de pays d'Afrique francophone et de Madagascar. Cette lettre adressée à l'ambassade du Gabon à Washington (qui est aussi accréditée pour le Canada) prouve que la France traite le Québec comme un véritable pays. Que peut faire le gouvernement central d'Ottawa face à une situation qui semble lui échapper ?

La stratégie périphérique des Fédéraux : faire pression sur le Gabon est un échec

Le gouvernement central du Canada sait depuis novembre 1967, grâce à Jules Léger, que le Québec souhaite être directement invité à cette rencontre internationale. Dès lors, une campagne de prévention est mise sur pied à l'attention des pays francophones du continent africain. Une lettre de l'ambassadeur du Canada à Paris est adressée à l'ensemble des ambassades africaines présentes en France : « A mesure qu'approche la date de la conférence de Libreville, mon gouvernement désire indiquer aux gouvernements des pays francophones que toute invitation mal dirigée sera considérée comme une ingérence dans les affaires de notre pays. Nous rappelons que dans un système confédératif, seul le gouvernement central est habilité à recevoir une telle invitation et qu'il ne pourrait accepter non plus une invitation expédiée à deux gouvernements²². »

Dans le même sens, l'ambassadeur du Canada accrédité pour le Gabon, Joseph Thibault, se rend à Libreville en janvier 1968, pour exposer au gouvernement son sentiment à l'égard d'une invitation adressée directement au Québec. A Libreville on lui répond qu'il n'y a jamais eu de courrier, mais lorsqu'il rapporte cette information aux responsables politiques outaouais, ces derniers n'y croient guère et demandent à leur diplomate de retourner à Libreville pour y faire prévaloir les prérogatives du gouvernement fédéral en matière de relations internationales. Or, ni le Président Léon M'ba, ni le ministre des Affaires étrangères ne souhaitent recevoir

²⁰ Archives du Quai d'Orsay. Lettre envoyée aux ambassades de France des différents pays d'Afrique francophone, datée du 12 décembre 1967. Série Cabinet du ministre. Sous-série Couve de Murville (1958-1968). Volume 404.

²¹ *Idem*.

²² *Ibidem*. Cette lettre est aussi envoyée à l'ambassadeur de France au Canada. Lettre du 4 janvier 1968.

le diplomate canadien. Léon M'ba est très pro-français et de nombreux conseillers français peuplent les ministères du Gabon dont l'indépendance est récente. Il apparaît clairement que, dans cette affaire, Libreville est pilotée par les autorités françaises. En visite à Paris, le ministre de l'Énergie, des mines et des ressources du Canada demande en vain à être reçu. L'échec de la politique outaouaise est patent. En effet, le Québec participe seul à la conférence de Libreville, grâce à l'aide du Gabon et la bénédiction de la France. La bannière fleurdelisée apparaît sur sa hampe au même niveau que les autres drapeaux²³. Charles de Gaulle et les membres du lobby pro-québécois ont réussi leur coup. Le Québec est traité comme un Etat souverain ! Le président du Gabon, Albert-Bernard Bongo²⁴, honore la « Belle province » de la plus haute distinction du pays.

Les tensions s'exacerbent

Il s'ensuit une crise diplomatique qui risque de dégénérer. La réaction d'Ottawa, tardive²⁵, est sans équivoque : Joseph Thibault ne présente pas ses lettres de créance au gouvernement du Gabon. En langage diplomatique, cela signifie que les relations Canada-Gabon sont suspendues. Dans la capitale fédérale personne n'est dupe, car on sait que le Québec n'a aucune relation avec le Gabon. Marcel Cadieux et Pierre Elliot Trudeau²⁶ sont convaincus que la France est à l'origine de la manœuvre. Ils menacent même de rompre les relations diplomatiques avec Paris ! De son côté, le gouvernement québécois cherche à dénigrer la réaction des fédéraux qu'il juge « prématuré et inopportun »²⁷. C'est qu'une deuxième session de cette même conférence internationale doit se tenir à Paris en avril 1968 et la tension est palpable entre Québec et Paris d'un côté et Ottawa de l'autre. La capitale fédérale ne peut et ne veut pas laisser le Québec s'installer dans une position qui l'amènerait à la pleine maîtrise de ses activités diplomatiques (ce qui est l'une des principales caractéristiques d'un Etat souverain). Pour autant, elle ne souhaite pas aller à un affrontement qui pourrait agacer l'opinion francophone et égratigner l'image du pays. De son côté, le Québec s'estime toujours lésé par la politique canadienne, toujours plus favorable aux anglophones et pense qu'il est le seul digne représentant des « éléments francophones de l'ensemble du pays ». A Paris, on est prêt à jouer le jeu québécois. A ce stade, il apparaît impossible de lâcher du lest : ce serait désavouer le Québec et rejouer l'abandon de 1763²⁸. Néanmoins, le Canada est un allié important de la France dans d'autres domaines des relations internationales (à l'OTAN²⁹ par

²³ Bernard Dorin, *Appelez-moi Excellence*, Paris, Stanké, 2001.

²⁴ Le président M'ba meurt le 28 novembre 1967. Albert-Bernard (ou El Hadj Omar) Bongo lui succède.

²⁵ Archives du Quai d'Orsay. Cote C296. Vol. 404. Une lettre du gouvernement du Canada est envoyée aux autorités gabonaises le 19 février 1968, soit 9 jours après la fin de la conférence de Libreville. C'est ce que dit en substance un télégramme de François Leduc envoyé au ministère des Affaires étrangères daté du 4 mars 1968.

²⁶ Marcel Cadieux est secrétaire d'Etat au ministère canadien des Affaires extérieures. Pierre Elliot Trudeau est ministre fédéral de la Justice. Tous deux sont des francophones acquis aux thèses du gouvernement central d'Ottawa.

²⁷ Archives du Quai d'Orsay. Cote C296. Volume 404. Lettre du consulat de France à Québec au Quai, datée du 5 mars 1968.

²⁸ C'est par le traité de Paris de 1763 que la France cède la Nouvelle-France (le Québec actuel) à la Grande-Bretagne.

²⁹ Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

exemple). Le pays ne risque-t-il pas de perdre beaucoup trop, en jouant ou en surjouant la carte du Québec ? C'est pour éviter un incident irréversible, qu'il use d'une pirouette diplomatique. En effet, « afin de ne donner à Ottawa aucun prétexte, tout au moins sur le plan juridique, de protester contre la procédure adoptée pour inviter le ministre du Québec, il apparaît préférable de renoncer à toute formule d'invitation ³⁰. » Ici, le gouvernement français se contente de dire que cette conférence de Paris n'étant que la suite logique de celle de Libreville, que les participants à la conférence de février 1968 étant convenu entre eux de la date à laquelle ils se retrouveraient à Paris, il est inutile d'adresser une nouvelle invitation aux participants. Par ce biais, la France se protège des foudres d'Ottawa mais permet aussi à ce dernier de sortir de cette crise sans perdre de nouveau la face. Jean-Guy Cardinal représente de nouveau le gouvernement du Québec à la deuxième session des ministres de l'Éducation nationale des pays francophones, se tenant à Paris en avril 1968 ; les protestations d'Ottawa sont de bien moindre ampleur.

L'essai est-il transformé ?

Les Français y croient !

Ce qu'on appelle l'affaire du Gabon est une réussite pour le Québec et une victoire pour la politique étrangère de Charles de Gaulle. Dans l'entourage du Président français, les membres du lobby pro-québécois jubilent. L'un d'eux, monsieur Jurgensen, modifie de façon substantielle l'organisation de la représentation diplomatique de la France. En effet, « les questions de coopération de l'ensemble de la province relève désormais du consulat général de France à Québec ; les services de l'ambassade n'ont donc plus à en traiter directement³¹. » Pour Charles de Gaulle et le lobby pro-québécois, il faut jouer la carte du Québec et ne pas miser sur le bilinguisme et le biculturalisme qui se met en place au même moment au Canada. Pour Daniel Jurgensen, il faut accompagner le processus d'émancipation progressive du Québec ; une dynamique qui lui semble inéluctable. Dans ce sens, il s'enthousiasme de voir le Québec prendre de plus en plus d'autonomie vis-à-vis du gouvernement fédéral dans ses relations avec l'extérieur. C'est donc à la lumière des représentations des responsables français « pro-québécois » qu'il faut tenter de comprendre la réorganisation de la représentation française au Canada. Transformation qui se fait au profit du Québec ! Quand on sait que, dans le même temps, la Délégation générale du Québec à Paris a quasiment tous les statuts d'une ambassade, on est amené à se demander si Paris ne cherche pas à installer une « ligne directe » avec Québec.

³⁰ Archives du Quai d'Orsay. Cote C296. Volume 404. Note pour le secrétariat général du Quai datée du 9 mars 1968.

³¹ Archives du Quai d'Orsay. Série Amériques (1964-1970). Sous-série Canada. Dossier 212. Lettre du ministère français des Affaires étrangères à l'ambassade de France au Canada, datée du 14 mars 1968.

Mais les Québécois temporisent et le vent tourne

Or, de l'autre côté de l'Atlantique plusieurs faits viennent contrarier les prévisions du directeur d'Amérique au Quai d'Orsay. En effet, Jean-Jacques Bertrand prend la tête du gouvernement du Québec³². Au contraire de Daniel Johnson, il est davantage préoccupé par les questions de politique intérieure. Plus encore, il craint que la collusion Paris-Québec en matière de relations internationales ne fasse fuir les capitaux anglo-saxons, qui sont très importants pour l'économie du Québec. Il est, par ailleurs, député d'un district de Montréal où les anglophones sont prépondérants. L'opinion québécoise semble également lassée par ces « chicanes » qui n'amènent « qu'affrontement et paralysie ». Il y a donc beaucoup de contradictions et d'hésitations chez les responsables politiques du Québec, qui laissent à penser que la France s'empresse trop de voir l'avènement d'un Québec souverain. Les Québécois craignent d'être isolés politiquement, sur un continent qui compte alors plus de 200 millions d'anglophones (contre 7 millions de Québécois). C'est la peur du rouleau compresseur américain qui oriente, en partie, les choix des Québécois. Pour un homme politique comme Jean Lesage, il est plus facile d'y résister en restant uni aux Canadiens anglophones qui, eux aussi, veulent se démarquer de cet « Oncle Sam » si envahissant, si ombrageux. On constate ici, à quel point les positions des Québécois ne sont pas uniformes et sont faites de contradictions et d'hésitations. Pourtant, Jean Lesage, nationaliste et chef de l'opposition, ne semble plus croire à un Québec souverain dans le cadre d'une Confédération canadienne³³. On constate ainsi que la vie politique française et québécoise ne se déroulent pas dans le même contexte, n'obéissent pas aux mêmes règles et ne sont pas conditionnées par les mêmes enjeux. Au fond, les ambitions de « grandeur » de Charles de Gaulle semblent bien loin des impératifs de la vie politique québécoise. Celle-ci est tributaire de l'agenda politique et électoral de la scène politique fédérale. En effet, à Ottawa, Pierre Elliot Trudeau devient Premier ministre du Canada le 20 avril 1968. Or ce dernier est très populaire auprès des Canadiens anglophones parce que c'est un francophone favorable à une politique centralisatrice et anti-québécoise. C'est dire que l'intransigeance de Trudeau se substitue à la patience de Lester Pearson, car pour le nouveau Premier ministre canadien « il n'est plus question de céder aux exigences d'un Québec enflammé par le renouveau national et fier de son affirmation culturelle³⁴. »

A Paris, si Charles de Gaulle est toujours au pouvoir, sa présidence est sur le déclin, surtout après les événements de Mai 68. Le Président apparaît de plus en plus isolé, incompris. En effet, « la popularité dont jouissait la politique étrangère du général de Gaulle chute brutalement. De juin à août 1967, elle baisse de dix points³⁵. » Plus encore, les membres du gouvernement qui sont en général favorables à la politique du Général pensent que cette fois-ci, il est allé beaucoup trop loin : « Le

³² Daniel Johnson meurt en septembre 1968. Jean-Jacques Bertrand lui succède le 2 octobre 1968.

³³ Nous appuyons notre propos sur une note de Pierre de Menthon, consul général de France à Québec. Archives du Quai d'Orsay. Série Amériques (1964-1970). Sous-série Canada. Volume 212. Note du 24 janvier 1968.

³⁴ Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 131.

³⁵ Maurice Vaïsse, *La grandeur, politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998, p. 649.

ministre de l'Agriculture Edgar Faure ne se rend même pas à l'aéroport d'Orly, au retour du Général, par désapprobation ; le Premier ministre fait savoir qu'il ne partage pas l'engouement du Général pour le Québec³⁶. » Au fond, la prise de position de Charles de Gaulle embarrasse, voire agace.

Quant au monde francophone, il est surprenant de constater que certains pays n'aient pas apprécié la présence du Québec à Libreville. En effet, le ministre de la Culture de Madagascar, monsieur Botokeky et, selon lui, nombre de ses collègues, se dit étonné de la présence du Québec à ce qu'il considère comme une réunion entre la France et l'Afrique-Madagascar, une conférence qui se tient dans le cadre de l'OCAM³⁷. Selon les propos de Botokeky, certains participants se seraient indignés de ne pas avoir été consultés mais mis « devant le fait accompli³⁸ ». Cette incompréhension montre que les pays d'Afrique ne sont pas sensibles à la question québécoise. Le Quai d'Orsay envoie aux différentes ambassades d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique une note retraçant les grandes étapes de la coopération franco-québécoise de 1960 à 1968³⁹. N'est-ce pas une preuve de la profonde méconnaissance des relations particulières existantes entre Paris et Québec ? De plus, les pays du continent africain n'ont pas d'attaches historiques avec le Québec et ne connaissent pas la situation constitutionnelle du Canada et les enjeux s'y rapportant. Dans ces conditions, il est logique que ces derniers s'alignent sur la position d'Ottawa en matière de relations internationales. Surtout, les pays d'Afrique francophone reçoivent du gouvernement fédéral une manne financière substantielle au titre de divers programmes d'aide au développement⁴⁰. Parallèlement, les programmes d'aide mis en place par le gouvernement du Québec sont moins ambitieux et rencontrent moins d'échos dans les milieux politiques.

Le « coup de Libreville », cette percée spectaculaire du Québec sur la scène internationale est restée sans lendemain. Le Québec n'est pas parvenu à maintenir l'exclusivité de sa représentation dans le monde francophone. Pourquoi alors s'arrêter sur cette « affaire de Libreville » ? Parce qu'elle est riche d'enseignements. Cette affaire illustre parfaitement la nature des relations Paris-Québec-Ottawa dans les années soixante. Ces relations sont tourmentées et atypiques car elles concernent un Etat qui a la pleine possession de ses relations diplomatiques et un Etat fédéré qui, selon les normes traditionnelles des relations internationales, est censé s'en remettre au gouvernement central pour la gestion de ses relations avec l'étranger ; ce n'est pas le cas. Toutefois, les crises entre Ottawa et la province du Québec, qui jalonnent toute la décennie soixante, n'auraient pas existé si de son côté la France n'avait pas répondu favorablement aux velléités québécoises. Il faut rappeler que ces relations privilégiées entre Québec et Paris n'ont été possibles que parce que de chaque côté

³⁶ *Idem*.

³⁷ Organisation commune africaine et malgache fondée en 1966 à Tananarive (Madagascar).

³⁸ Archives du Quai d'Orsay. Série Cabinet ministériel. Sous-série Couve de Murville. Cote 296. Volume 404. questions culturelles, conférence de l'OCAM. Dépêche du 24 février 1968. Propos rapportés par Alain Plantey, ambassadeur de France à Madagascar, à Maurice Couve de Murville.

³⁹ Archives du Quai d'Orsay. Série Amériques (1964-1970). Sous-série Canada. Dossier n° 212. Note du 1^{er} mars 1968.

⁴⁰ En 1968, l'aide au développement du Canada à l'Afrique francophone s'élève à 14 millions de dollars. Même si cela reste dérisoire par rapport à l'aide au développement des pays anglophones, c'est beaucoup plus que ce que peut apporter le Québec.

des rives de l'Atlantique-Nord, des conditions favorables ont émergé dans les années soixante : l'avènement en France d'un homme attaché à la « grandeur » de son pays et sensible à la cause du Québec et l'amorce dans la « Belle province » d'un processus de modernisation de son économie et de sa société, qui se traduit notamment par un réveil de l'identité nationale du Québec. C'est donc la rencontre d'une France qui s'affirme davantage sur la scène internationale et d'un Québec qui veut exister, qui explique la vigueur, l'intensité de ces relations atypiques. Il ne faut pas omettre de replacer la politique québécoise de la France, dans le cadre plus général de la politique du général de Gaulle. Ce dernier, pensant que « la France n'est elle-même qu'à la première place⁴¹ », a à cœur de favoriser tous les éléments francophones de la planète. A ses yeux, cela ne peut que renforcer le prestige, la « grandeur » du foyer même de la langue et la culture françaises : la France. Même si ses positions sur la question québécoise sont empreintes d'une réelle affection, on peut se demander si le Président français n'a pas fait un parallèle entre « le réveil » du peuple québécois et l'affirmation de l'identité nationale de la France sur la scène internationale.

Ces relations nous montrent également la façon dont la France se pense et se donne à voir sur la scène internationale. Si la coopération franco-québécoise est particulièrement florissante dans les domaines de l'éducation et la culture, elle apparaît franchement lacunaire en ce qui concerne l'économie. La France se projette à l'extérieur essentiellement à travers ses produits culturels, par l'intermédiaire de son histoire, en se parant des valeurs universelles auxquelles on l'associe traditionnellement. Cela tend à montrer que la France (qui s'incarne dans ses habitants) se pense comme un territoire mais aussi un ensemble de valeurs, une culture, une identité nationale qui imprègnent la façon dont elle voit le monde, la manière dont elle appréhende les autres pays et en particulier ici le Québec, ce « rameau de terre française ». Souvent, chez Charles de Gaulle ou des membres du lobby pro-québécois (comme Daniel Jurgensen), revient cette idée qu'il existe, derrière le conflit Paris-Ottawa à propos du Québec, un enjeu de civilisation, une concurrence entre les civilisations française et anglo-saxonne. Or, ces hommes sont présents dans les hautes sphères politiques québécoise et française. Ils partagent les mêmes idéaux, les mêmes ambitions, ce qui a permis de mettre en place et d'entretenir des liens qui, aujourd'hui encore, suscitent une certaine méfiance de la part d'Ottawa. Même les Français qui sont peu familiers de l'histoire du Québec éprouvent à l'égard de cette parcelle francophone d'Amérique du Nord, une certaine sympathie voire affection. C'est qu'à travers les siècles, la « Belle province » rappelle à la France qu'elle a laissé son empreinte en Amérique du Nord, qu'elle a été un grand empire. Parce que la France considère que le Québec est un peu d'elle-même, un peu de son identité nationale, elle ne sera jamais indifférente à cette province francophone du Canada.

L'auteur

Frédéric Zoogones a soutenu un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sur les relations Paris-Québec-Ottawa dans les années soixante, à l'université de Cergy-Pontoise. Dans le cadre de cette maîtrise, il a effectué un semestre d'étude à l'université du Québec à Montréal, où il a eu accès aux Archives nationales du Canada et aux Archives du Québec.

Inscrit à ce jour en master d'histoire à Paris I, il effectue un mémoire de recherche sur un militant et parlementaire socialiste français : Maurice Deixonne. Ses recherches portent sur le

⁴¹ Charles de Gaulle, *Mémoire de guerre*, vol. 1 : *L'Appel*, Paris, Plon, 1954, p. 11.

pacifisme socialiste dans les années trente, le travail parlementaire, le parti socialiste, la question de la laïcité, pendant la IV^e république et le mouvement français pour le planning familial dans les années soixante.

Résumé

« Inapproprié », « On ne s'ingère pas dans les affaires d'un pays ami ». C'est par ces remarques que la classe politique canadienne a accueilli les propos de l'ancienne candidate socialiste à l'élection présidentielle, lorsqu'elle s'est dit favorable à la souveraineté du Québec, le 23 janvier 2007. Réaction disproportionnée ? Pas vraiment : le statut du Québec est un sujet de tension perpétuelle entre Ottawa et Paris, depuis que Charles de Gaulle a lancé son fameux « Vive le Québec libre » du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967. Moins d'un an après, la conférence de Libreville de 1968 est l'occasion d'un nouvel accroch entre la France et le Canada avec le Québec comme arbitre. Cet article revient sur ce coup d'éclat du couple franco-québécois qui a profondément irrité le gouvernement central d'Ottawa.

Mots-clés : Québec ; Libreville ; Charles de Gaulle ; Canada ; francophonie.

Abstract

"France, Canada and emergence of Quebec on the international scene. the diplomatic crisis of Libreville (1967-1968)"

« Inappropriate », « We do not interfere in the business of a friendly country ». It is by these comments the Canadian political class welcomed the purposes of the former socialist candidate in presidential election, when she claimed to be favourable to the sovereignty of Quebec, on January 23rd, 2007. Disproportional reaction ? Not really : the status of Quebec is a perpetual subject of tension between Ottawa and Paris, since Charles de Gaulle threw his famous « Long live free Quebec » from the top of the balcony of the city hall of Montreal, on July 24th, 1967. Less than year later, the conference of Libreville of 1968 is the opportunity of a new addict between France and Canada with Quebec as referee. This article returns on this remarkable feat of the French-quebecker couple which profoundly irritated the central government of Ottawa.

Key words : Quebec ; Libreville ; Charles de Gaulle ; Canada ; French-speaking world.